



PRIX DE L'ABONNEMENT.

<i>La Haye.</i>	<i>Provinces.</i>
Pour un an .. 26 fl.	30 fl.
six mois, 14 »	16 »
trois mois, 7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre
Compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,
derrière le *Prinsgracht* (Noordzijde)
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction franco de port.

LA HAYE 31 Décembre.

On écrit de *Smyrne*, en date du 7 décembre :
Hier, l'anniversaire de la naissance de S. M. le Roi des Pays-Bas a été célébré à Smyrne, avec toute la pompe accoutumée. A 10 heures du matin, M. le consul-général des Pays-Bas a assisté au service divin. Ce fonctionnaire était accompagné de ses nationaux et des officiers du consulat-général.

A midi, les bâtimens de guerre français et autrichiens en rade, ont salué de vingt-un coups de canon le pavillon néerlandais qui ils portaient à leur grand mat.

Tous les matelots se sont assemblés à cette fête en arborant dès le matin, leurs pavillons qu'ils ont amenés qu'au coucher du soleil.

Les journaux de Java du 31 août et du 4 décembre derniers, parlent d'une inondation qui a eu lieu dans le district de *Prigie* (résidence *Kedirie*), sur la côte méridionale de Java. Cette inondation, qui a été causée par de fortes pluies et qui n'a duré que quatre à cinq heures, a occasionné de grands dommages à des champs de riz, et autres, et 21 maisons ont croulé. Heureusement personne n'a péri. Cet événement est d'autant plus surprenant que dans cette saison il règne ordinairement une grande sécheresse dans ce district.

Le vice-président du conseil des Indes, chargé par intérim des fonctions de gouverneur-général, a nommé le directeur des produits et des magasins civils, M. J. P. C. Ruloffs, aux fonctions de directeur-général des finances, et M. C. F. Pahud lui succédera dans les fonctions de directeur des produits et des magasins civils.

M. *Senn van Bael* a été réintégré dans ses fonctions de consul-général néerlandais à Canton.

On apprend que l'administration des postes a pris des mesures pour que le courrier de France, arrivant à Anvers après le départ du courrier de Belgique, soit expédié pour la Hollande, par une route extraordinaire.

On écrit de *Nordrecht*, en date d'hier :
Le dégel subit a fait disparaître la glace devant notre ville de 3 pouces néerl. Cependant l'épaisseur de la glace était encore, en différens endroits de 15, 16, 17 et 18 1/2 pouces.

Le tribunal d'arrondissement de Nymègue a prononcé, le 28 de ce mois, dans l'affaire du typographe *Van de Valk*, prévenu d'avoir, dans un article, publié dans le journal le *Batavier*, calomnié l'autorité publique.

Le tribunal considérant que, bien que l'accusé ait pris sur lui la responsabilité de l'article incriminé, il résulte de l'instruction de l'affaire et des réponses même de l'accusé qu'il n'en est pas l'auteur, déclare que l'art. 371 du code pénal ne saurait être appliqué en ce cas, et renvoie conséquemment le dit *Van de Valk* de la plainte.

Après un voyage artistique de plusieurs années en Allemagne, principalement à *Dresde*, *Radin Saleh* dont la personne présente le phénomène remarquable d'un *Javanais*, *Musulman*, cultivant avec passion et avec succès l'art de la peinture, est de retour en cette résidence.

Appartenant à une famille, dont plusieurs membres ont occupé et occupent encore des postes de confiance et de distinction dans l'administration intérieure de Java, il aurait été naturel que *Radin Saleh* se fût voué à la même carrière. Mais dès sa première jeunesse, des rapports accidentels avec les dessinateurs adjoints à la mission scientifique du professeur *Reinhardt*, développèrent ses dispositions innées pour les beaux arts. Après quelques essais, un penchant irrésistible l'entraîna vers l'Europe, où il arriva en 1830 et commença ses études régulières sous les auspices du gouvernement des Pays-Bas.

C'est sous les mêmes auspices que *Radin Saleh* se rendra sous peu à Paris, afin de se perfectionner dans la peinture des chasses et des combats indiens, genre pour lequel il paraît avoir une vocation décidée.

Radin Saleh vient de faire hommage au Roi de deux tableaux dont l'un représente deux lions se disputant un taureau, et l'autre un combat de Cosaques et de Kirghises. Sa Majesté a jugé ces belles toiles dignes de faire partie de sa superbe collection.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le Roi vient de nommer *Radin Saleh* chevalier de l'ordre de la Couronne de Chêne.

Une convention a été conclue à La Haye, le 26 septembre dernier, entre les gouvernemens français et luxembourgeois, pour l'extradition réciproque des malfaiteurs réfugiés d'un de ces états dans l'autre, à l'exception de leurs nationaux.

La convention concerne exclusivement les individus réfugiés, mis en accusation ou condamnés pour l'un des crimes ci-après énumérés, par les tribunaux de celui des deux pays où le crime aura été commis, savoir :

- 1^o Assassinat, empoisonnement, parricide, infanticide, meurtre, viol ;
- 2^o incendie —
- 3^o faux en écriture authentique ou de commerce et en écriture privée, y compris la contrefaçon des billets de banque et effets publics, mais non compris les faux certificats, faux passeports, et autres faux qui, d'après le code pénal, ne sont point punis de peines afflictives et infamantes ;
- 4^o fabrication et émission de fausse monnaie ;
- 5^o faux témoignage ;
- 6^o vol, lorsqu'il est accompagné de circonstances qui lui impriment le caractère de crime ;
- 7^o soustractions commises par les dépositaires publics, mais seulement dans le cas où elles sont punies de peines afflictives et infamantes ;
- 8^o banqueroute frauduleuse.

Il est expressément stipulé que l'étranger dont l'extradition aura été accordée ne pourra, dans aucun cas, être poursuivi ou puni pour aucun délit politique antérieur à l'extradition ou pour aucun fait connexe à un semblable délit, ni pour aucun des crimes ou délits non prévus dans l'énumération précédente.

Cette convention, qui a été publiée au *Bulletin des Lois*, le 6 décembre courant, a dû être exécutoire dix jours après sa publication.

Nous avons reçu, les nouvelles apportées par la malle du Levant en date d'Alexandrie du 7, d'Athènes du 10-et de Constantinople du 12 décembre.

Les différends qui ont éclaté entre le d'ivan et sir *S. Canning* ne sont pas encore aplanis, mais les rapports sont devenus plus faciles.

En Grèce les chambres continuent leurs interminables discussions sur la vérification des élections.

A Alexandrie l'agent des postes anglaises, *M. Burnes*, en est encore aux espérances pour l'affaire du transit, mais l'absence d'un représentant de la France pourrait en faire des réalités, surtout s'il est vrai que les négociations soient reprises entre le pacha et l'ancienne compagnie anglaise qui avait demandé la concession d'un chemin de fer pour traverser l'Egypte de Suez au Caire.

Si on fait croire une correspondance adressée de Paris à la *Gazette d'Augsbourg*, les cabinets de Londres et de Paris seraient convenus d'attribuer au protectorat que la France s'arrogé sur Taïti un sens plus étendu que celui qu'on donne habituellement à ce mot. Ainsi les fortifications, élevées par ordre de *M. Brunt*, sur divers points de la côte, resteraient en possession des troupes françaises.

Le correspondant madrileño du *Times* lui écrit : « Malgré les tentatives qui sont faites pour éloigner *M. Mon* du ministère, j'ai acquis, pour le moment, la certitude qu'il y a peu de danger que cela n'arrive. Quelques-uns des collègues de *M. Mon*, il n'en faut pas douter, qui ont intérêt à maintenir les fonds en hausse, trouvent ce ministre trop intraitable ; en effet, il est peu disposé à prêter l'oreille à leurs mesures. Mais il paraît qu'ils ne peuvent guère se passer de lui aujourd'hui, et ils craignent que la retraite d'un homme — dont l'intégrité personnelle est bien reconnue et appréciée à sa juste valeur, même par ses ennemis politiques, — ne porte un coup mortel à la stabilité de l'ordre de choses actuel. »

Affaires religieuses de France.

POURQUOI CE PAYS NE VOIT PAS FINIR SA LUTTE AVEC LE CATHOLICISME.

Le *Semeur*, journal protestant, publie l'article suivant :

De quelque côté que nous tournions les yeux, nous trouvons l'Eglise romaine à l'œuvre, ardente à ressaisir le pouvoir que les révolutions lui ont fait perdre.

En Espagne, la révision de la constitution a pour premier résultat la restauration de l'autorité pontificale et la dotation du clergé, au moyen de laquelle on assure le catholicisme contre l'abandon du peuple.

En Portugal, l'évêque d'Elvas dépose sur le bureau de la chambre des pairs un projet de loi pour la prohibition ; sous les peines les plus sévères, des livres et des prédications hétérodoxes. Il ne s'agit de rien moins que de mettre à l'index les livres anti-catholiques, et de bannir du royaume les étrangers qui auront prêché ou enseigné un autre dogme que celui de Rome ; et cela paraît tout simple à ces mêmes hommes qui n'ont pas trouvé que ce fût trop d'une couronne pour venger l'application à quelques-uns des leurs, d'une loi toute semblable, dans une île de la mer du Sud.

Dans les vallées du Piémont, on restreint le nombre de lieux où il est permis aux protestans de célébrer leur culte, et l'on tient suspendu sur leurs têtes un décret qui leur enjoint de vendre dans un bref délai les propriétés qu'ils possèdent en dehors des étroites limites qui leur ont été autrefois fixées.

Enfin, on ne saurait s'imaginer un plus alléchant spectacle que celui que présentent aujourd'hui les cañons de la Suisse où la

Bulletin du Journal de La Haye. — 1^{er} Janv. 1845.

LE PREMIER JOUR DE L'AN ET LES ÉTRANGES CHEZ LES ANCIENS.

L'étude de l'histoire ancienne n'offre que fort peu d'attraits aux gens du monde, et surtout aux femmes. C'est que ceux qui l'ont écrite jusqu'ici ont envisagé les faits qui s'y rattachent d'un point de vue trop général ; ils ont décrit des sièges, des batailles, ils ont retracé la physionomie des rois, des soldats, des empereurs, ils nous ont montré des héros victorieux montant au Capitole, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste ; ils nous ont fait assister aux débats orageux du forum et aux graves délibérations du sénat, mais les mœurs, les coutumes caractéristiques, les habitudes journalières, les particularités de la vie intime, les secrets du foyer domestique, les mystères du harem, les intrigues, les causeries des salons, les mille détails de la toilette, tout cela cependant devait avoir dans l'antiquité une assez grande importance. — Comment s'habillaient, se paraient, se coiffaient les merveilleuses de Rome et d'Athènes, c'est là une question qui intéresse nos dames au plus haut degré. De quelles inventions, de quelles recettes, de quels procédés s'est successivement enrichi l'art culinaire des Grecs et des Romains, c'est un problème dont la solution serait pamer d'aise nos viveurs et nos gaspillons modernes. Quelles étaient les habitudes, la conduite, les langages de tous ces grands acteurs qui ont joué un rôle si merveilleux sur la scène du monde, quand ils se trouvaient en déshabillé, dans les conlisses, derrière la toile, dans les détails qui amuseraient tout le monde. Mais hélas, sur ces points comme sur tant d'autres, les historiens et les poètes ne nous ont laissé que d'incomplètes et vagues notions.

La vie privée des anciens, leurs amusemens, leurs fêtes sont encore un terrain neuf et presque inexploité ; permettez-moi, mesdames, d'y faire aujourd'hui une petite excursion, et de vous initier à quelques particularités sur le premier jour de l'an et les étrennes chez les Romains.

Pénétrons ensemble dans le palais d'un sénateur, d'un conseil, d'un des hauts dignitaires de la république. — Le soleil dore à peine de ses premiers rayons les sommets des édifices de la ville éternelle, et déjà un essaim d'esclaves et d'affranchis, des myriades de chiens et de protégés, répandus sous les portiques qui entourent le palais, attendent, épiant le réveil de leurs maîtres. Celui-ci est arrivé enfin, et tous les fronts s'inclinent, tous les genoux se prosternent, puis chacun apporte son compliment, sa flatterie, en offrant des vœux, en échange, les esclaves obéissent quelques jours de repos et de liberté ; les affranchis, des concessions de terrain ; quant aux chiens et aux protégés, ils attrapent presque toujours des gratifications, souvent même des emplois lucratifs.

Une fois délivré des obligations importunités de cette foule, le haut dignitaire se retire dans une chambre intérieure de la famille, aux épanchemens

de l'amour et de l'amitié. Il recevait alors sa femme et ses enfans, écoutait leurs compliments, leurs félicitations, les vœux qu'ils formaient pour son bonheur ; leur réponsait par des caresses, par des paroles sorties du cœur ; c'était le moment des cadeaux, des étrennes...

Y avait-il des confiseurs à Rome ? y connaissait-on toutes ces variétés de délicieuses friandises et de bons bonbons qu'on est dans l'usage d'offrir chez nous au premier jour de l'an ? — Les documens manquent tout-à-fait sur ce rapport, et il nous serait impossible de résoudre cette question d'une manière certaine. Nous ne trouvons dans les auteurs anciens aucune dénomination qui soit quelque analogie avec nos confiseurs actuels, et nous avons lieu de croire que les bonbons sont une invention toute moderne.

A Rome, les cadeaux du jour de l'an étaient moins éphémères et plus durables. — Les étrennes données aux jeunes gens étaient toujours en harmonie avec le caractère belliqueux qui distinguait les habitans de la ville éternelle. C'étaient des petits casques au cimier d'or, aux nageoires flottantes. C'étaient de légers boucliers couverts de dessins, de peintures représentant des événemens remarquables accomplis pendant l'année qui venait de finir. On n'emmenait des épées en miniature, dont le poignée était enrichi de pierres précieuses, et des combats ; tels étaient les présens que plusieurs dames romaines faisaient à leurs fils, et notamment la mère des Gracques, la noble romaine Cornélie. Figurez-vous des enfans de neuf ou dix ans revêtus d'un costume militaire complet, l'épée au côté, l'arc à la main, le carquois sur l'épaule, et stimulant toutes les savantes manœuvres d'une armée rangée en bataille... C'est ainsi que les étrennes du premier jour de l'an servaient à entretenir dans le cœur de la jeunesse, et même de l'enfance, cette ardeur belliqueuse qui avait assuré à Rome l'empire du monde.

Quant aux cadeaux offerts aux dames et aux jeunes personnes, ils consistaient ordinairement en étoffes et en objets de toilette. Dans les premiers temps de la république, ces étoffes étaient grossières, ces parures d'une valeur médiocre, et tout-à-fait en rapport avec l'état d'une industrie peu perfectionnée. Mais lorsque plus tard, par suite de leurs excursions lointaines, et de leurs guerres continuelles, les Romains se furent appropriés les connaissances et les procédés industriels des Phéniciens et des Carthaginois, ils adoptèrent de notables améliorations dans toutes les branches de leurs productions ; les étoffes se teignirent de couleurs variées, éclatantes, et se parèrent parfois de dessins ingénieux en s'enrichissant des dépouilles de l'Asie ; si avancée alors sous le rapport du luxe ; ils en rapportèrent une foule de charmantes bagatelles qui, à cause de leur rareté, étaient pour les dames romaines d'un prix inestimable.

A partir du règne d'Auguste, des étrennes d'un nouveau genre furent offertes aux dames et aux jeunes personnes d'une naissance distinguée. A cette époque les Romains étaient initiés à toutes les jouissances, à tous les prestiges de la civilisation des Grecs. En subjuguant ce peuple, ils s'étaient appropriés sa littérature et ses arts. Des peintres, des sculpteurs, des lapidaires, des orfèvres d'une grande habileté vinrent se fixer à Rome, et un gracieux dessin, une charmante statuette, un petit chef-d'œuvre de bijouterie, devinrent le plus joli cadeau qu'on pût offrir, au renouvellement de l'année, à une dame ou à une jeune personne d'une condition illustre.

Les étrennes se donnaient habituellement pendant la matinée du premier jour de l'an. On allait ensemble dans les temples remercier les dieux de la pro-

tection qu'ils avaient accordée à Rome pendant l'année qui venait de finir. Puis ce pieux devoir terminé, la maison des riches patriciens et des personnages illustres s'ouvrait à la foule des visiteurs.

A Rome, les édifices des particuliers opulents étaient d'une grande magnificence, surtout à partir du règne d'Auguste. L'intérieur portait les traces d'un goût très-vif pour les beaux-arts. Les stucs dont étaient enduits les murs étaient beaux, bien polis et aussi durs que le marbre ; quelques chambres ou salles étaient décorées de peintures, dont la plupart représentaient des animaux ou des sujets mythologiques. Les pavés de mosaïques étaient artistement travaillés. Les chambres étaient singulièrement étroites, peu éclairées, n'avaient point ordinairement de fenêtres sur la rue, et donnaient presque toutes sur un portique qui était dans l'intérieur de la maison, et que la cour de marbre qui l'entourait. Il y avait lieu de croire, d'après ce genre d'habitation, que les anciens vivaient presque toujours en plein air, et que c'est ainsi qu'ils recevaient leurs amis dans toutes les circonstances solennelles, et notamment le premier jour de l'an.

C'est sous le portique que se rendaient les cavaliers et les dames invitées, les amis intimes et l'essaim des parasites ; chacun venait à son tour baiser la main du maître de la maison, et lui adresser son compliment.

Pendant ce temps, de longues tables étaient dressées au milieu de la cour, qui échauffait un immense calorifère et que parfumaient des vases de fleurs. A l'appel du maître de la maison, chaque personne venait prendre sa place autour de la table, en s'asseyant sur des lits moelleux de pourpre et d'or ; dont les anciens avaient coutume de se servir pour leurs repas.

On ne saurait se faire une idée du degré de confort, de luxe et d'élégance apporté dans les festins d'apparat qui signalaient le premier jour de l'année chez les riches particuliers de Rome. Les jouissances les plus vives, les plaisirs les plus variés venaient répandre leurs charmes sur ces festins gastronomiques ; tous les arts venaient les embellir ; le dance et la musique venaient apporter leurs séductions, leur enchanement, leur prestige ; de ravissantes esclaves grecques et jouaient de la lyre et entretenaient les convives par leurs pirouettes et leurs rondes de jambes, leurs pantomimes expressives et animées, leurs poses tout à leur déconfort et en turbots. Dans les entrées, leurs mains parfumées, blanches et délicates versaient les généreux vins de Falerne dans des coupes de cristal.

Quant aux mets qui formaient la base de ces festins gigantesques, on se fera à peine une idée de leur variété et de leur exquise délicatesse ; quand on saura que deux mois d'avance la moitié des esclaves de Rome était mise en réquisition pour explorer dans tous les sens, sonder dans toutes les profondeurs les plaines les plus éloignées, les étangs les plus poissonneux, les rivières les plus fécondes en moutons et en turbots ; dont la chair précieuse faisait les délices des gourmets du monde. Un plaisir très-estimé à Rome, c'était de languer du pain ; et telle était leur prédilection pour ce mets, qu'il fallait jusqu'à quatre mille de ces volatiles pour constituer un ragoût quel que peu substantiel dans un festin d'apparat.

Les entremets consistaient en pâtisseries, dont les formes étaient des plus variées et des plus attrayantes. Figurez-vous des gâteaux représentant des monumens, des sujets mythologiques, des dieux, des déesses, des scènes historiques et nationales.

prépondérance du catholicisme se fait sentir dans le Vauais, le triomphe du parti rétrograde a abouti à l'interdiction aux protestans du culte privé, en vertu même de la nouvelle constitution, tandis que les catholiques refusent de se soumettre au culte public. A Lucerne, les jésuites s'emparent de l'éducation du peuple, et tel est le désespoir des citoyens qui les repoussent, qu'ils viennent de recourir aux armées pour s'affranchir de leur joug odieux.

Tous ces évènements sont jugés en France comme ils méritent de l'être, et c'est une justice à rendre à la nation que de reconnaître qu'elle voit les empiétements et les manœuvres du clergé à l'intérieur avec plus de défiance encore. Si elle n'a pas compris le triste rôle qu'on lui fait jouer dans l'Océanie, où elle croit son honneur intéressé à la destruction d'un peuple de chrétiens, qu'en réalité elle sacrifie à la haine des jésuites dont elle fait les affaires sans s'en douter, au dedans du pays, du moins, elle comprend ses intérêts, et elle résiste au parti-prêtre et, dans une certaine mesure, à la politique catholique qui lui vient constamment en aide. Elle l'a bien montré à l'occasion de la querelle entre l'Université et les évêques; mais le pouvoir n'en persiste pas moins à chercher son point d'appui dans le clergé. Nous avons dit que c'était, de sa part, un parti pris que de protéger le catholicisme contre la polémique; après s'être attaqué aux brochures de controverse, le voilà qui poursuit aussi les journaux pour le délit d'outrage à la religion romaine; heureusement le *National de l'Ouest* a été acquitté à Nantes, comme les culporteurs de Glannes l'ont été à Reims. Ces échecs devraient être des avertissements; eh bien, non, de concessions en concessions on nous ramène tout doucement aux prérogatives de la religion d'état. L'autre jour encore, le grand référendaire ne prévenait-il pas, dans le *Moniteur*, MM. les pairs que le 27 de ce mois, avant la première séance de la chambre, Mgr. l'archevêque de Paris célébrera une messe du Saint-Esprit dans la nouvelle chapelle? Pourquoi annoncer officiellement la messe plutôt que le prêche, sinon parce que le catholicisme est aujourd'hui pour le gouvernement de juillet tout juste ce qu'il était pour le gouvernement de la restauration: un moyen politique dont il entend faire usage? Il faudrait que les minorités religieuses fussent bien aveugles, si elles ne s'apercevaient pas de l'avenir qu'on leur prépare!

Pour sauver leurs droits, elles n'ont qu'un moyen, c'est de mieux se souvenir de leur devoir. N'ont-elles donc rien à dire à ces multitudes qui grossissent les rangs catholiques, et qui pourtant n'ont de catholique que le nom? Et ces multitudes elles-mêmes, qui élèvent si haut la voix contre les jésuites, qui déplorent les envahissements du clergé, qui font si bien ressortir les inconveniens de sa soumission à un chef étranger, qui ne protestent pas moins contre les dogmes de Rome que contre la morale de Saint-Acheul, n'ont-elles donc rien à faire de plus pour donner de l'importance à leur protestation?

Gœrres, le célèbre champion du catholicisme en Allemagne, appréciait tout récemment ainsi la situation religieuse de la France:

Aux termes de la Charte, la foi de l'Eglise est la religion de la majorité des Français; mais il n'y a réellement qu'une minorité pratiquant cette religion, qui a pourtant ses racines profondément jetées dans tout le passé de la France. Une autre minorité voudrait détruire l'Eglise et la remplacer par quelque chose, n'importe par quoi, afin de dominer l'avenir de la nation. Entre ces deux minorités se trouve, répandue sur une vaste surface, une classe hybride dont la stupide indifférence repousse également la foi des uns, l'impiété des autres, et cette classe forme la majorité réelle. Toute la force matérielle du pays est en ses mains.

Aux injures près, quoi de plus vrai que cette appréciation? Gœrres nous le dit, la majorité réelle n'est pas catholique, et elle l'est si peu, que chez nous tout le monde en convient. Par quelle conséquence se fait-il donc que chacun agit comme s'il l'était? Vous vous plaignez du joug des prêtres sur le pays; et vous, qui ne croyez pas, vous êtes les premiers à accepter ce joug pour vous-mêmes et vos familles! Nous ne connaissons rien de plus inefficace que le courage de protestation contre les abus en matière de religion, quand le courage de manifestation de sa propre pensée religieuse n'y est pas joint.

Les luttes engagées aujourd'hui demeureront mesquines et n'aboutiront qu'à des tiraillemens sans résultat, aussi longtemps que la sincérité ne sera pas devenue le besoin dominant des masses. Cela se conçoit, les embarras de la situation actuelle résultent surtout de ceci, que le protestantisme, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue, est réalisé, en partie du moins, dans les idées et les institutions de la France du dix-neuvième siècle, tandis que c'est au contraire le catholicisme, en sa qualité de premier occupant, qu'on traite encore comme en étant l'ame et la base. La politique, comme la société, repose donc sur un mensonge, et il est évident qu'aussi longtemps que ce mensonge sera accepté des deux côtés, toute solution vraie demeurera impossible.

L'intérêt et le devoir de la majorité hybride dont parle M. Gœrres, notre devoir et notre intérêt, à nous, minorité franchement anti-catholique, nous paraissent donc être les mêmes: ruiner, selon nos forces, dans l'opinion le catholicisme ultramontain, nous en isoler, et engager tous ceux que nous pourrions à rompre ouvertement avec lui.

Situation du Mexique.

Une lettre de Mexico, que nous avons sous les yeux, trace un triste tableau de ce pays et de la marche qui y est imprimée au gouvernement. Le peuple mexicain ayant voulu passer du joug tyrannique de la métropole espagnole à l'état de république, n'a jamais possédé la liberté et n'a connu jusqu'à ce jour que le despotisme de la monarchie. Après ce tableau préliminaire, l'auteur de cette lettre, parfaitement bien placé pour observer les évènements, continue dans les termes suivans:

Petit à petit, le peuple voyant qu'il était le jouet d'ambitions et que chaque résolution lui imputait de nouvelles charges, a fini par rester indifférent; c'est alors qu'est arrivé sur la scène le pantin qui opprime encore cette pauvre nation, Santa-Anna, homme sans talent, militaire pour rire, ayant pour tout bagage qu'une duplicité remarquable et une ténacité peu commune parmi ses compatriotes. Il est arrivé peu à peu à ses fins ambitieuses en trompant tour à tour tous les partis, et une fois qu'il a pu arriver au pouvoir, toute sa politique a été de se créer une garde prétorienne qui ne se sépare jamais de sa personne.

Si Santa-Anna, au lieu de voler et de piller toutes les ressources du Mexique, avait employé son pouvoir absolu à organiser un gouvernement régulier, ce beau pays serait dans un état de prospérité admirable, car il y a tous les éléments nécessaires pour établir un gouvernement modéré.

Le peuple est doux et facile à gouverner, le sol fertile, le climat magnifique et les mines riches et en grand nombre; le clergé par cela même qu'il est tombé dans le dernier degré de la corruption, n'est plus à craindre, il est sans influence et n'inspire pas même un peu de respect aux masses.

Santa-Anna, au lieu d'établir un peu d'ordre dans l'administration a, par tous les moyens possibles, augmenté le désordre déjà existant. Il n'a jamais eu qu'une seule idée dans sa tête, celle de voler le plus qu'il pourrait, et il y réussit parfaitement bien; car on assure qu'il a une fortune de bon nombre de millions de piastres.

Chaque ministre est un compère qui doit aider sa monomanie du vol; il spéculé sur tout. Il vend tous les emplois militaires, civils et judiciaires. Dans chaque affaire qui se traite pour procurer de l'argent au trésor, il a un pot de vin. Dans chaque fourniture à faire à l'état, il a aussi une gratification. Il a fait des lois (quand il avait ce pouvoir) pour une somme de 50,000 fl. et il les a défaits pour 100,000 fl. Jamais aucun pays n'a été gouverné par une administration aussi honteusement dépravée. Si l'on citait toutes les turpitudes commises, il faudrait des volumes, et en Europe on n'y croirait pas. Pour en revenir à la position actuelle du Mexique, elle est triste et bien précaire. Santa-Anna a donné, je ne sais à propos de quoi, une espèce de constitution sous le nom de *Bases organiques*. Il y a un sénat et une chambre des députés. Petit à petit dans ces deux corps législatifs, l'opposition est devenue majorité, et maintenant on veut soumettre cet homme à observer les bases organiques.

Il y a choc entre l'exécutif et le législatif, et d'un jour à l'autre, il y aura une crise. Santa-Anna devra briser le pouvoir législatif et se faire proclamer dictateur ou empereur; ou bien, s'il se soumet à ce pouvoir législatif, il risque d'être lui-même renversé, car son immoralité le fera déclarer indigne d'occuper le poste élevé de chef de la nation.

Le peuple, en ce moment, reste indifférent; cependant il commence à murmurer (tout bas il est vrai) contre l'augmentation progressive et incessante des contributions de toute espèce.

La classe riche, celle qui possède, est loin d'être contente, mais elle ne fait rien, n'ose rien faire et ne veut rien faire, car elle réfléchit que si on renverse Santa-Anna, n'ayant personne à mettre à sa place, le pays tombera dans une anarchie effrayante dont ils peuvent être victimes. Dans l'attente, il y a division, car la garde prétorienne de Santa-Anna est la seule qui soit bien payée; le reste meurt de faim et n'a ni souliers ni habillement.

Le clergé, qui reproche que Santa-Anna ne prenne ses biens, se tient tranquille, mais il a peur qu'il ne soit bien aise de le voir renversé.

Dans l'administration, c'est un désordre sans nom; tout le monde suit l'exemple du chef, tout le monde vole, de petits ministres jusqu'au dernier garçon de bureau.

Il y a une nuée d'agriculteurs qui rongent toutes les rentes du gouvernement; il n'y a jamais une piastre dans le trésor, et quand on a besoin de 10,000 piastres, il faut donner des ordres de paiement anticipés de 100,000 piastres sur telle ou telle douane ou sur tel ou tel revenu, à recevoir quand il y aura des rentrées.

Avec l'étranger Santa-Anna n'a pas eu le bon esprit de se mettre bien. Il redoute l'acquiescement des Européens avec les Mexicains, car il ne veut pas que ses sujets y voient clair. Il a une haine profonde contre le Français, d'abord, parce qu'il a perdu une jambe dans la guerre de 1838 et ensuite parce que le Gaulois est plus moqueur que les autres, et qu'ils ne manquent pas de tourner en dérision son gouvernement ridicule et absurde. Il voudrait de tout cœur pouvoir chasser tous les étrangers du Mexique; mais il est lié par les traités et il se contente de les abreuver de dégoûts et de vexations.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 23 décembre.

La séance du sénat a offert aujourd'hui beaucoup d'intérêt. M. Martinez de la Rosa, et M. Mayans étaient au banc des ministres. M. de la Rosa a donné lecture d'un projet de loi pénal contre la traite des noirs. Une commission sera nommée pour examiner ce projet. L'article 4 de la constitution a été ensuite discuté. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Huet Rey et Zela, il a été décidé à la majorité de 78 contre 41 que l'on ne considérerait pas comme amendemens au projet de loi distincts ceux de MM. Viluma, Moron, Coira et autres députés. Le sénat s'est séparé après avoir décidé qu'il n'y aurait pas de séance jusqu'au 28 à cause des fêtes de Noël.

La séance a été levée. La chambre de députés avait été dès le matin au grand complet. Au banc des ministres se trouvaient les secrétaires-d'état de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances et de la marine. La majeure partie des députés qui avaient voté contre le ministre des finances dans la précédente séance, n'assistaient pas aujourd'hui à la séance.

La discussion a été reprise sur la question de savoir si l'on considérerait comme projets de loi les amendemens proposés au projet de loi sur la dotation du culte et du clergé: MM. Latoja et Moron ont soutenu le principe que ces projets ne pouvaient pas avoir d'autre caractère que celui d'amendement.

Après une longue discussion, l'article relatif au culte et au clergé a été approuvé à l'unanimité. L'article qui traite du sénat a été lu, et il doit être mis en discussion à la prochaine séance.

Il espère que pendant les 4 jours que la chambre ne tiendra pas séance, ces députés réfléchiront et que mieux avisés ils retireront leur démission. M. de Viluma sera le seul, probablement qui ne retirera pas la sienne: on disait même qu'il passerait les choses plus loin et qu'il attendrait que M. Moron ne fut plus ministre pour lui demander catégoriquement satisfaction de ce qu'il regardait comme une offense. Il y a tout lieu de croire que les choses n'en viendront pas là et que des amis communs et le temps arrangeront l'affaire.

La question qui préoccupe aujourd'hui tous les esprits, est celle de la démission de M. de Viluma et de ses amis politiques. Voici à ce sujet les bruits qui circulent en ville et auxquels on

paraît généralement ajouter foi. Parmi les 17 députés, qui, comme M. de Viluma ont déposé leur démission sur le bureau du président de la chambre des députés, se trouvent plusieurs anciens Grands d'Espagne. Le président veut au commencement de donner lecture de ces démissions à l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, mais M. Martinez de la Rosa, mû par l'esprit le plus conciliant, l'a officiellement prié de n'en rien faire. (Corresp. part.)

On a remarqué que MM. Perpina, le marquis de Viluma, Isla Fernandez et plusieurs autres députés appartenant à la fraction des deux derniers, n'ont pas assisté aujourd'hui à la séance. On assure que 18 démissions des membres de ce parti ont été déposées dans les bureaux. (El Castellano.)

Bourse de Madrid du 23 décembre.

3 p. c. 31 1/2 au c.; 32 1/2 à 60 jours. — 5 p. c. 23 1/2 à 60 j. — Coupons 26 1/2 à 60 jours. — Dette sans intérêt, 52 1/2 à 60 j.

Nouvelles de France.

Paris, 28 décembre.

La chambre des pairs, suivant sa coutume, a achevé dans une seule séance sa constitution définitive. Elle a ensuite organisé ses bureaux, et nommé immédiatement après, la commission qui, aux termes de l'art 78 du règlement, doit préparer un projet d'adresse en réponse au discours du roi.

Les membres de la commission de l'adresse sont M. le marquis de la Place, M. le comte de Portalis, M. Merilhou, M. le baron Girod de l'Ain, M. le comte Roy, M. le comte Beugnot et M. Barthe.

Hier, au départ du courrier, la chambre des députés procédait au scrutin pour la nomination de son président, opération dont le résultat était attendu avec une vive anxiété, à cause de la division que la candidature de M. Dupin aine avait amenée dans les rangs des conservateurs. Le candidat ministériel l'a emporté; M. Sauzet a été élu au second tour de scrutin.

Au premier scrutin compté nous dit hier, il y avait 281 votans; la majorité absolue était donc de 140.

M. Sauzet a réuni 164 suffrages; M. Dupin 95; M. Barrat 63; M. Dupont (de l'Eure) 3; M. Herroux 4; M. de Sylvestre 3; M. Beryer 1; un bulletin blanc.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité, il a dû être procédé à un second scrutin qui a donné le résultat suivant:

Votans, 323; majorité absolue 162.

M. Sauzet a obtenu 167 suffrages; M. Dupin 120; M. Barrat 15; M. Beryer 1; M. Dupont (de l'Eure) 1.

M. Sauzet ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé président de la chambre.

M. Orléans Barrot, qui a obtenu cette année 63 voix au premier tour de scrutin, en avait eu 117 l'année dernière et un nombre de votans à peu près égal, 329.

Comme on le présupait, au second tour les membres de l'opposition ont, presque sans exception, reporté leurs voix sur M. Dupin, tandis que la majorité s'établissait en faveur du candidat ministériel par l'appoint d'une cinquantaine de voix données d'abord à M. Dupin.

On a procédé ensuite à la nomination des vice-présidents de la chambre et des quatre secrétaires. Voici le résultat du scrutin:

Nombre des votans 303; majorité 152. M. de Salvandy a obtenu 172 suffrages; Bignon 172; Dufaure 153; de Belleyme 150; Biltout 146; le Pelletier d'Aunay 113; Desade 98. MM. de Salvandy, Bignon et Dufaure ayant seuls obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés vice-présidents. Il est procédé à un second tour de scrutin pour la nomination du 4^e vice-président.

Les bureaux se réunissent mardi prochain pour nommer les commissaires, chargés de préparer le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne. La constitution du bureau définitif occupera le reste de la séance de ce jour et celle de lundi. Il manquera aujourd'hui cent députés dont plus des deux tiers sont conservateurs.

On lit dans le *Constitutionnel*, du 27:

Le ministère s'est empressé de faire lever aujourd'hui la séance à quatre heures et demie, afin de se ménager un délai de quarante-huit heures pour convoquer ceux des amis qui sont encore absens de Paris. Il a envoyé ce soir en tous sens des estafettes, des agens dévoués; plusieurs malles-postes ont été retardées par ordre, jusqu'à l'expédition des dépêches ministérielles.

Il paraît que M. le ministre des finances est parvenu à aligner son budget de manière qu'un excédant de 5 à 6 millions pourrait être réalisé sur l'exercice de 1846. On espère produire beaucoup d'effet avec cette nouvelle. Mais on se demande si l'emprunt de 200 millions, dont la presque totalité sera réalisée avant la fin de 1845, servira à faire ressortir cet excédant; dans ce cas, les 5 à 6 millions de surplus équivalraient à un déficit de 194 à 195 millions qui n'aurait été comblé que grâce à cet emprunt. (Corresp.)

On lit dans l'*Armoricain de Brest*, du 26 décembre:

La frégate la *Reine Blanche*, à bord de laquelle flotte le pavillon de M. l'amiral Dupetit-Thouars, est entrée ce matin en rade venant directement de Rio-Janeiro, d'où elle est partie le 24 octobre dernier, laissant sur rade la corvette la *Coquette*. La princesse Januaria, sœur de l'empereur du Brésil, est à bord ainsi qu'un son mari, le comte d'Aquila et leur suite.

Cette frégate, dont le sac de correspondance contient plus de 2,000 lettres, a quitté Callao le 26 juillet dernier où se trouvaient la frégate la *Charte* et la corvette la *Triomphante*. La *Lamproie* était à Valparaiso; en sortant de ce port, la *Reine-Blanche* a rencontré en mer la corvette l'*Arlane*. L'état sanitaire dans ces pays et de ces bâtimens était satisfaisant.

M. l'amiral Dupetit-Thouars, arrivé à Brest, a reçu immédiatement l'ordre de se rendre à Paris, où il est attendu demain dans la journée.

On lit dans la *Presse*:

Pour les hommes comme pour les choses, les circonstances sont telles à cette heure, qu'aucune crise ministérielle n'est à craindre ni peut-être à désirer pour personne.

Nouvelles de Suisse.

Nous lisons dans une correspondance de Fribourg, sous la date du 25 décembre, ce qui suit: Le complet radical ourdi contre Lucerne, sous le sigle

prétente de l'admission des jésuites dans les écoles de cet état catholique, avait évidemment des ramifications fort étendues et une portée bien autrement grande que son objet apparent ne semblait l'indiquer. Personne n'a pu sérieusement croire que les protestants des campagnes de Bâle séparés de Lucerne par les territoires de Soleure, de Berne et d'Argovie, aient cru leur conscience intéressée à faire exécuter quelques professeurs jésuites du territoire Lucernois, encore moins se croire menacés dans leur souveraineté cantonale, par une communauté de moines résidant à plus de trente lieues de leur frontière.

Il est démontré aux yeux de tous les hommes clairvoyants, que la réaction radicale était flattée d'annuler, en renversant le gouvernement Lucernois, la ligue défensive formée dans ces derniers temps par les états conservateurs. Le premier coup porté, de insurrections radicales, suscitées et soutenues par les mêmes manœuvres, devaient immédiatement après éclater à Schwyz, à Glaris et à Fribourg, toujours sous le prétexte dérisoire de la présence des jésuites dans ces trois états; mais là aussi, comme dans le canton de Lucerne, les autorités ont été à temps sur leur gardes et le coup a manqué.

De nouveaux bruits inquiétants circulent toutefois, et justifient les mesures éventuelles de défense que les gouvernements menacés ont prises dans ces trois cantons. Le Valais maintient encore en ce moment de nombreux corps de milice sur pied. A Lugano, l'autorité est toujours sur le qui vive! On fait partout assez peu de fonds sur l'intention du nouveau vorort (Zurich) pour rétablir une espèce de calme provisoire dans la confédération, encore moins songe-t-on à convoquer une diète extraordinaire pour y procéder juridiquement envers les quatre cantons (Berne, Argovie, Soleure et Bâle-Campagne), qui ont dirigé des corps-francs contre celui de Lucerne.

La direction fédérale et la diète ne sont plus depuis bien des années que des puissances détachées. Les vingt-deux états considérés de la Suisse, le pacte qui les naissait étant désormais dissout de fait, sont rentrés les uns vis-à-vis des autres dans l'état de nature. C'est à chacun d'eux à pourvoir désormais à sa sûreté, isolément ou par des combinaisons nouvelles. Toute tentative de médiation de la part des états neutres serait également infructueuse. Que peuvent cinq ou six cantons faibles et divisés? La propagande radicale n'admet d'ailleurs point l'existence d'états neutres: elle enrôle ceux-ci de force sous sa sanglante bannière, ou les contraint de se jeter dans les bras de ses ennemis.

Tandis qu'une feuille, organe du terrorisme révolutionnaire le plus audacieux, promet une récompense de fl. 75 à tout bon patriote qui aura tué un jésuite, le gouvernement d'Argovie pousse l'impudence jusqu'à recommander à la clémence des tribunaux lucernois les ministres argoviens faits prisonniers, qui ont porté le fer et le feu dans le canton de Lucerne, armés et équipés aux frais des arsenaux d'Argovie, et qui ont commis les crimes de sang dont on a vu le récit dans ces pages.

Un écrit de Zurich, 24 décembre. Il a été adressé, dit-on, à M. le bourgmestre Zehnder des lettres anonymes, dans lesquelles on lui fait des menaces pour le cas où il se démettrait pas de ses fonctions.

Un écrit de Lausanne, 23 décembre. Le conseil d'Etat a décidé, à l'instar des cantons de St.-Gall et de Berne, de ne pas poursuivre les réfugiés lucernois.

Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 11 décembre.

Le calme semble régner maintenant dans la politique; pour le moment du moins, nous n'avons aucun incident remarquable à vous signaler. Les rapports de l'ambassade anglaise avec le divan ont gardé, sinon de leur activité, au moins de leur vivacité et de leur signeur. Toutefois, sir Stratford-Canning ne modifie en aucune manière ses exigences élevées par lui sur les différentes questions qui sont en discussion, et en conférence, seulement il se montre moins impatient. Il attend et laisse un peu le temps de la réflexion au ministère turc, qui en profite largement. L'affaire de Trébisonde n'a reçu aucune solution. On assure maintenant que le Grec à qui on a donné le nom de pacha est un sujet raya du sultan; il se nomme Jovghli Hadjios; il est de Trébisonde, et le gouverneur de cette ville, bourreau, affirme et prouve qu'il n'y a que deux ans qu'il s'est muni d'un passeport hellène et qu'avant cela il était raya. Voilà comment le pacha cherche à se justifier. Le fait est qu'on fait en ce moment des investigations pour savoir qui lui a délivré le passeport hellène qu'il possède.

Sir Stratford Canning insiste toujours pour une réparation; le divan examine l'affaire, et, selon toutes les apparences, la solution se fera encore attendre quelque temps. Cependant le divan a dû céder dans deux affaires pendantes depuis quelque temps entre la Porte et l'ambassade anglaise. L'amiral Walker, qui avait été renvoyé par la Porte, était parti pour l'Angleterre, sans avoir pu obtenir par l'intermédiaire de son ambassadeur l'arrangement de son affaire. On sait qu'il exigeait, ou plutôt que son ambassadeur réclamait du gouvernement turc un dévâz équivalent de la manière inconvenante dont on l'avait renvoyé du service, et une somme assez considérable à titre de satisfaction. Ce différend, auquel on s'était efforcé de donner exclusivement un caractère de réparation d'honneur, s'est traduit ensuite aux yeux de tout le monde en une pure question d'argent, qui n'a pu être appréciée que le divan, qui avait accordé 18,000 florins, vient d'être obligé d'ajouter encore 6,000 florins, pour compléter la somme réclamée par le gouvernement anglais en faveur de cet officier.

Le divan a accordé aussi une lettre visirielle à sir Stratford Canning, concernant la pénalité de plusieurs Turcs de Rodosto qui s'étaient livrés à des voies de fait contre des Grecs-Ioniens. Un employé de l'ambassade anglaise s'est rendu dans cette ville porteur de la lettre visirielle, afin de veiller à l'exécution des ordres qu'elle renferme.

En vertu d'un firman impérial, Mehmet-Ali-Pacha, gouverneur de Joppa, vient d'être nommé au même temps gouverneur des châteaux des Dardanelles, où il se fera remplacer par un vekil. Il a choisi, à cet effet, pour gouverneur du Bosphore, Ibrahim-Kara-Mustapha, guerrier farouche couvert de blessu-

res et plein d'un courage sauvage. A l'occasion de la nouvelle faveur dont Mehmet-Ali-Pacha vient d'être l'objet, on a fait courir le bruit qu'il remplaçait Riza-Pacha au palais et que ce dernier avait été nommé grand-visir. Il n'en est rien. Riza-Pacha continue à exercer une influence absolue sur tout le divan et à tenir dans ses mains les rênes de l'empire, et à conserver pour conseiller intime son collègue des finances.

Lundi dernier, une sultane est encore accouchée d'une princesse, à laquelle on a donné le nom de Mouniré (éclatante); à cette occasion, les batteries de terre et les bâtimens de guerre mouillés dans le port répètent cinq fois par jour des salves d'artillerie.

La Russie avait, comme on sait, entamé avec le divan, du temps de Rifaat-Pacha, des négociations pour renouveler son traité de commerce sur de nouvelles bases. Schéhîb-Effendi, depuis sa nomination, a fait preuve de beaucoup de conciliation et de droiture dans la continuation des négociations qui se rattachent à ce traité; aussi est-il à la veille d'être conclu d'une manière définitive à la satisfaction réciproque des parties.

La flotte turque se trouve à Mormoritza en face de Rhodes, on commence à croire qu'elle ne rentrera pas cet hiver à Constantinople.

Le paquebot français de la correspondance du Levant, attendu ici le 4, n'a pas encore paru aujourd'hui. C'est un retard de 7 jours, le plus considérable qu'on ait eu à signaler depuis l'installation du service; on commence à concevoir de sérieux inquiétudes sur son compte. L'hiver s'est déclaré avec une intensité inusitée; il fait des ouragans affreux, un froid excessif et déjà on a appris plusieurs sinistres dans la Mer Noire.

Nouvelles et faits divers.

Diverses versions circulent à Londres sur un incident à la suite duquel quelques bombes et quelques boulets auraient été lancés sur la ville paravicienne d'Arica, par un navire de guerre anglais. Voici la version du Standard:

M. Wilson, consul britannique à Arica, ayant été insulté par les autorités de cette ville, en donna avis sur-le-champ au commandant de l'escadre de blocus d'Islay. Celui-ci expédia à Arica le steamer de guerre *Talbot*, avec ordre au commandant de bombarder la ville s'il n'obtenait une prompte satisfaction. Les autorités ayant refusé la réparation demandée, on fit venir à bord de *Talbot* sous les ordres de l'anglais résident à Arica, puis on lança quelques boulets sur l'hôtel du gouverneur. Comme on ne faisait que commencer à bombarder la ville, les autorités comprirent le danger et firent des excuses. Aussitôt les Anglais retournèrent dans la ville. On ignore si quelques personnes ont été blessées par ces boulets.

Ces faits remontent au commencement de septembre. D'après une autre version, ce serait le *Cormoran*, qui arriva devant Arica, ayant à son bord M. Pitt-Adam, chargé d'affaires d'Angleterre au Pérou, aurait éprouvé de la part des autorités un refus d'aborder pour faire de l'eau; le commandant se serait décidé à lancer sur la ville quelques boulets, et la permission aurait été accordée.

On ne paraît pas attacher à Londres une grande importance à cette affaire.

— On écrit de Stuttgart, 24 décembre: Une ordonnance royale, datée du 18 de ce mois, convoque les états de Wurtemberg pour le 1^{er} février prochain.

S. M. a nommé de nouveau M. le prince de Hohenlohe-Langenbourg, président de la première chambre des états pour la durée de la prochaine diète.

— D'après des nouvelles de Ravanduz dans le Kourdistan, (en Perse), sous la date du 24 octobre, M. Darnis, préfet apostolique de la mission des Lazaristes en Perse, a failli être assassiné en se rendant dans cette ville. Il était accompagné de don Joseph Valerga, autre missionnaire; la caravane se composait de 9 personnes et de 22 mulets ou chevaux. A peine était-elle arrivée à 12 ou 15 lieues de Mossoul, qu'elle fut attaquée par une troupe de cavaliers armés de lances de 8 à 10 pieds de long. Les missionnaires reçurent plusieurs blessures graves, et furent emmenés par les brigands dans une profonde caverne où leurs valises furent visitées. On leur prit tout, même les habits qu'ils portaient sur le corps. Ils auraient probablement été tués, si les habitants d'un village voisin, avertis par un des chefs de la caravane, ne fussent accourus à leur secours. L'armée se dispersa les brigands, qui se réfugièrent dans les montagnes environnantes. On suppose que le pacha de Mossoul, connu par la prise de la porte aux Français, était en connivence avec ces bandits.

M. Darnis voulait aller à Mossoul, mais il se rendit à Ourmia, et y resta jusqu'à ce que les négociations de M. le comte de Sartiges, qui a été fort bien accueilli à la cour de Téhéran, fussent terminées. Voilà ce qu'on annonce par les *Debut*, tandis que les lecteurs de la *Gazette Universelle* d'Augshourg savent que les nouvelles arrivées par une autre voie reçoivent en doute le succès de la mission de M. le comte de Sartiges, et portent même qu'elle a entièrement échoué.

— Le chef du cabinet grec, M. Calotti, prépare divers projets de loi qui ont pour but l'amélioration du système administratif, l'accroissement du nombre des écoles primaires, la réduction du port des lettres, la réforme du tarif douanier et l'établissement d'une landwehr, qui permettra de réduire considérablement le budget de la guerre. Ces projets n'ont pas encore été communiqués officiellement à la législature; mais on les connaît généralement à Athènes, où il paraît qu'ils ont été très-favorablement accueillis.

— Les nouvelles de Lima annoncent la déroute de Vivanco. Castillo a marché sur Lima après la victoire; on doute qu'il soit disposé à se soumettre à l'autorité d'Elías, vieux négociant, qui voudrait remplacer le despotisme militaire par le régime constitutionnel.

— M. de Corominan a passé le 15 à Bayonne, se rendant à Paris. Nous donnons ci-dessous les projets qu'il a dressés pour l'organisation de l'Espagne, d'après les observations recueillies par lui sur les lieux: 1^o Organisation de l'administration supérieure au moyen d'un conseil d'état, destiné, comme en France, à donner des consultations, à formuler des projets de lois et à juger les affaires contentieuses; en outre, création d'un grand

nombre d'auditeurs, établissement de l'enseignement du droit administratif. Dans les provinces une organisation semblable doit être donnée aux conseils de préfecture, etc.; 2^o Organisation de l'instruction supérieure, au moyen d'un ministère de l'instruction publique, d'académies centrales, d'une école normale et de grands collèges destinés uniquement à l'instruction, en laissant l'éducation libre, et enfin d'un institut en remplacement des anciennes académies; 3^o Organisation complète de l'instruction primaire, en établissant des salles d'asile, des ateliers et des métiers, pareils à ceux que M. Cormenin a établis dans son district électoral; 4^o Réorganisation des sociétés de bienfaisance, des hôpitaux, hospices, etc.

— La population des dépôts de mendicité en Belgique était, au mois d'octobre dernier, de près de 3,700 individus; si dans la bonne saison, la saison des travaux, la misère a conduit tant de monde dans ces tristes asiles, qu'arrivera-t-il pendant l'hiver et quelles charges les communes n'ont-elles pas à redouter de l'augmentation progressive du paupérisme! Nous avons déjà dit pour ce qui concerne Bruxelles, que cette ville paie annuellement au delà de 250,000 pour ses indigens au dépôt de la Cambre, indépendamment de ceux qui sont dans les hôpitaux, les hospices ou qui sont secourus à domicile. (Observateur.)

— Un sculpteur de Florence termine en ce moment le monument élevé à la mémoire de Lucien Bonaparte par sa veuve. Le monument portera l'épithète suivante:

Ci git
LUCIEN BONAPARTE, fils de CHARLES BONAPARTE
Et de LOTTITA RAMONNI,
Né en Corse, à Ajaccio, l'an 1775.
Il préféra l'obscurité de la vie privée
Et la couronne décernée à son mérite par l'opinion des
cavaas et des justes.
Aux autres couronnes éphémères qui lui furent offertes.

— Une liste de souscription pour ériger à Gand une statue en l'honneur de Jacques van Artevelde, est en circulation, et compte déjà plusieurs signatures. Le projet peu satisfaisant de placer le buste de Ruwaert sur une des pompes publiques de la ville paraît abandonné.

— Les journaux français donnent des détails sur l'incendie de la papeterie de la Villlette:

De bien grands malheurs ont eu lieu. La jeune Eudoxie, âgée de dix-neuf ans, était occupée à faire une reprise à une grande pièce de papier qui s'enroulait sur un cylindre; la chandelle qui l'éclairait est tombée, elle a mis le feu au papier; en une seconde la pauvre fille s'est trouvée dans une atmosphère de feu et a été asphyxiée. Un jeune homme qui était sur le point d'apaiser cette jeune personne a voulu la sauver; il a eu les cheveux et la figure brûlés. Les ouvriers, voyant le feu tout en feu, se sont sauvés. Quelques minutes après, l'incendie avait tout envahi.

Les restes de la malheureuse Eudoxie ont été retrouvés. De tout le corps, il ne restait plus qu'une massue formée de charbon; le cœur seul était resté intact.

Pendant les travaux, comme nous l'avons dit, six personnes sont tombées dans le canal; quatre ont été sauvées, mais deux ont péri; ce sont le brave caporal Noiréau, du 2^e bataillon, 2^e compagnie du 74^e de ligne, et le fusilier Louquit, du 2^e bataillon, 4^e compagnie.

La fabrique était assurée par quatre compagnies pour 150,000 fr., plus les marchandises.

La perte totale est évaluée à 300,000 fr. Cette fabrique occupait nuit et jour cent cinquante ouvriers.

— On écrit de Berlin, 25 décembre:

Un incendie qui aurait pu causer de grands ravages a éclaté dimanche soir en face du château royal et dans le proche voisinage du marché aux épernes, occupé par de longues échafauds de boutiques; on ne lui assigne d'autre cause qu'une explosion de gaz. Une enquête sévère a lieu à ce sujet et pourra seule donner à ce bruit qui court un caractère de certitude.

— La mortalité fait des progrès alarmans à Londres: le relevé des décès de la semaine dernière offre une augmentation de 447 sur la moyenne hebdomadaire des cinq dernières semaines. Les maladies pulmonaires sont celles qui ont fait le plus de victimes parmi la population de la capitale; le chiffre des décès produits par ces maladies a été la semaine dernière, de 511; 286 de plus que la moyenne hebdomadaire des 5 dernières années. La rigueur de la température n'a pas été étrangère à cette fâcheuse augmentation. Le chiffre total des décès a été de 1393.

— Un drame touchant, qui rappelle un de ceux qui frappent le plus l'imagination de l'enfance, est ainsi raconté par l'*Auxiliaire breton*:

Pendant les derniers jours de froid, trois pauvres petits enfants de la ville de Bain avaient été envoyés par leurs parents pour ramasser du bois mort. Ces pauvres enfants s'égarèrent dans un taillis, et la nuit vint avant qu'ils eussent pu retrouver leur chemin. L'aîné, âgé de six ans à peine, chercha un abri et y blottit ses petits frères, puis il se dépoilla de sa veste, les enveloppa, et leur fit un rempart de son corps. C'est dans cette position que les pauvres enfants furent trouvés morts tous trois le lendemain matin.

— La supériorité du papier d'ALRESPYRES, pour entretenir les vésicatoires sans odeur ni douleur, s'explique par 25 ans de usage, en France et à l'étranger. — Se méfier des contrefaçons.

VARIÉTÉS

LES MINES DE DIAMANT AU BRÉSIL.

Aussitôt qu'on est éloigné de Villa-do-Principe, ville de 4,000 âmes, située à l'extrémité du district des Diamans, on suit quelque temps les bords d'un ruisseau, puis on entre dans un pays aride, où l'on est entouré de masses de rochers d'une pierre blanche; des groupes de cette pierre forment des rochers isolés d'un aspect bizarre. La végétation se réduit à quelques chétifs palmiers, quelques mimosaes, des plantes épineuses; le sol est desséché et aride. Après deux heures de route au milieu de ces pierres, je descendis sur les bords du Vião, un des affluens du Jequitomba. Malgré la largeur de la rivière

Le lit était peu profond, et nos chevaux purent la traverser sans mouiller nos bagages. Je laissai, à l'est, San-Gonzales et Milho-Velho, anciens lavages de diamans aujourd'hui presque abandonnés, et je côtoyai les bords du Viao. Forcé bientôt de m'arrêter dans une hôtellerie, je fus frappé d'une misère et d'une saleté qui dépassaient ce que j'avais pu observer jusqu'à ce jour. Pouvais-je me douter que je venais d'entrer dans le district des diamans, ce mystérieux berceau de la richesse du Brésil ?

On raconte que les premiers diamans trouvés au Brésil, en 1729, furent envoyés en Portugal, puis en Hollande. La valeur de ces diamans fut bientôt comprise par les lapidaires hollandais. Ceux-ci passèrent un contrat avec le gouvernement portugais, qui s'engagea à leur livrer toutes les pierres trouvées dans le Serrro-de-Frio. En 1772, le produit des mines de diamans retourna au Portugal, par suite de l'expiration du traité avec la Hollande. Le monopole exercé par le gouvernement s'est maintenu jusqu'à la révolution de 1831. A cette époque, les nègres chassèrent les intendans qui dirigeaient les travaux des lavages de diamans. Aujourd'hui, le district est exploité par des propriétaires d'esclaves, qui travaillent pour eux-mêmes dans des terrains nouveaux ou dans les anciennes exploitations du gouvernement.

Diamantina ou Tejuoco, capitale du district, est située à cent vingt-cinq lieues de Rio-Janeiro. Les caravanes mettent quarante-cinq et cinquante jours pour aller de Rio à Diamantina. La difficulté des voies de communication au Brésil multiplie en quelque sorte les distances. Je n'ai jamais pu parcourir une lieue du pays en moins d'une heure, et demie. La capitale du district diamantin est située sur le penchant d'une montagne; on y arrive à travers des terrains arides et recouverts de grès sablonneux. Les maisons, basses et de construction irrégulière, ont néanmoins un air d'élégance et de propreté qui surprend le voyageur habitué aux tristes aspects des cités brésiliennes. Aucun monument remarquable ne s'élève dans la ville; les églises ne se distinguent ni par le luxe intérieur ni par l'architecture; un marché mal tenu, dont le centre est occupé par un vaste hangar, est fréquenté par les nègres, qui viennent y débiter, chaque matin, le grain et les fourrages destinés à nourrir les chevaux. La nourriture d'un cheval coûte 1 fl. 50 par jour à Diamantina; on peut juger, par cet exemple, de la cherté des autres denrées. La stérilité du sol oblige les habitans à tirer leurs provisions de fermes éloignées; quant aux objets de luxe, ils viennent tous de Rio-Janeiro.

La société qui habite cette petite ville se distingue par la douceur et la cordialité qui règne dans ses relations avec les étrangers. Les habitans n'ont, il est vrai, que de bien rares occasions d'exercer leur hospitalité, car peu de voyageurs se dirigent vers cette partie du Brésil. Ce qui plaît dans leur accueil, c'est la franchise, la simplicité, l'abandon, qualités peu communes assurément dans le pays. Répondant sans embarras aux questions que vous adressez, ils cherchent avec empressement à vous être utiles: les femmes elles-mêmes se mêlent à la conversation et, dans la plupart des autres villes, à-peu-près inabordable pour l'étranger. Elles prennent part à la conversation, et, si ce n'était ce désagréable accent portugais qui enlève tant de charme aux plus aimables causeries, on pourrait se croire, non plus au Brésil, mais dans une colonie d'Espagnols qui auraient gardé sans altération les manières affables de la mère-patrie.

On rencontre, aux environs de la ville, plusieurs lavras (lavages) d'or et de diamans. Je visitai successivement deux de ces lavras, du Mato, de Guinda et de Bromalinho; j'étais curieux de connaître par moi-même les ressources qu'offre aujourd'hui cette branche si importante de l'exploitation du sol brésilien. Grâce à l'obligeance des propriétaires de lavras, je pus recueillir des notions précises et complètes sur les difficultés que présente l'extraction des diamans. Il y a dans cette recherche beaucoup de hasard. On emploie divers procédés pour recueillir le cascalho (sable qui enveloppe l'or et les diamans).

A Vassoiaras, un puits a été creusé dans le milieu du Jequitinonha, dont on a détourné les eaux au moyen d'un barrage. Le cascalho, ainsi retiré, a produit plusieurs milliers de diamans. Souvent on paye deux fois le sable, et le second lavage rend encore une précieuse récolte. A la lagna du Mato, une des plus riches du district, l'exploitation consiste dans le lavage des terres de l'ancien lit du Jequitinonha, qui a été détourné depuis près d'un siècle. A Guinda, la couche de sable précieux est séparée de la surface du sol par la terre végétale, qui recouvre quelques fois une croûte rocailleuse, et souvent pour arriver au cascalho il n'y a d'autre moyen que de faire sauter les rochers. A Bromalinho, outre la couche de terre végétale, il faut traverser une couche d'argile épaisse de sept à huit pieds pour atteindre le cascalho. Les deux dernières lavras sont situées dans le campos, à environ deux lieues ouest de la ville. Les campos sont des plaines arides, à peine recouvertes d'une mousse légère. On ne peut travailler dans les lavras des campos que durant la saison des pluies. Le reste de l'année, le manque d'eau empêche de continuer les travaux.

Les moyens employés pour l'extraction des diamans n'ont guère changé depuis les premiers essais d'exploitation. Le prix de la main-d'œuvre n'est pas à peu près tous les bénéfices, les propriétaires de lavras ne peuvent espérer de faire fortune qu'à la condition de rencontrer des diamans de grande valeur. Pourtant, l'octave de treize-dix diamans se paie à Tejuoco, 400,000 reis (environ 600 florins): je vis payer un seul diamant 900 florins. J'ai été étonné de la manière dont se font ces ventes. Un nègre apporte des diamans, le négociant les examine, et se garderait bien de les peser, il offre un prix: si ce prix est accepté, le nègre dépose les diamans dans le cas contraire, il se présente aux autres négociants le produit de son travail. Soit un diamant, estimé par un négociant 500 fl. est payé 750 fl. par son vendeur. Je disais à un riche Brésilien que le prix du diamant s'élevait au-dessus de sa valeur, et me répondit qu'il achetait les diamans à la simple vue. Cette manière de procéder enlève toute réalité au commerce, et les acheteurs perdent souvent sur un marché, tandis qu'ils gagnent sur un autre.

Il y a dans la recherche du diamant, je l'ai dit, beaucoup de hasard. Pourtant, les hommes qui s'occupent de cette exploitation prétendent reconnaître, à des signes certains, si le cascalho sera riche ou pauvre. La présence du pyrite de fer, en frag-

ments, d'une certaine espèce de cailloux en forme de fèves noires, jaunes ou brunes, est un présage toujours accepté comme favorable. La formation des terrains qui contiennent les diamans varie sur chaque habitations, les symptômes indicateurs varient aussi nécessairement. J'ai recueilli plus de vingt pierres différentes dont l'abondance dans le cascalho était considérée comme un indice de richesse. Parmi les pierres, la fabapreta (fève noire) était signalée comme accompagnant le diamant dans tous les terrains où il se trouve sur les bords du Jequitinonha.

Le lavage du cascalho exige une suite d'opérations qu'il est bon de faire connaître. La première consiste à exposer le cascalho à un fort courant d'eau, le sable est précipité sur un tamis en fer qui, mis en mouvement par un esclave, arrête les gros cailloux; le sable et les diamans sont entraînés. La seconde opération est moins simple, on place le sable dégagé des cailloux dans des cadres en bois fermés de trois côtés. Un nègre, tenant une grande écuelle de bois nommée bataa, est placé du côté qui reste ouvert, et arrose continuellement le cascalho. L'eau, tombant avec force, enlève les petits cailloux, et, après une heure de travail, il ne reste plus qu'une faible quantité de cascalho, à peine le vingtième de ce qui avait été apporté pour remplir les cadres. La troisième et dernière opération consiste dans le lavage à la bataa du sable précieux. Huit nègres se placent dans l'eau; chacun prend quatre à cinq livres de cascalho dans son écuelle, et l'agite en lui imprimant un mouvement circulaire. Renouvelant à chaque instant l'eau du lavage, il retire tous les cailloux sans valeur.

Enfin, le diamant apparaît, et sa cristallisation parfaite le fait reconnaître. Les nègres me montrèrent plusieurs fois des diamans dans leur bataa, et j'avoue que, malgré ma bonne volonté, j'avais une peine infinie à les distinguer; il faut que les diamans soient très-gros pour qu'on puisse les percevoir pendant la seconde opération. Ce n'est généralement qu'à la troisième qu'on parvient à les trouver. J'assistai à une opération de lavage qui dura deux heures; huit nègres y étaient employés. Cette opération produisit sept diamans d'une valeur de 80 florins et une quantité d'or estimée 15 florins. Le cascalho était pauvre, et le propriétaire me parut mécontent du résultat obtenu. Des surveillans assistent à toutes les opérations. Aujourd'hui, du reste, les nègres sont traités avec moins de sévérité, et les vols ne sont peut-être pas aussi nombreux que du temps où l'exploitation était conduite par le gouvernement.

(La suite et fin à demain.)

Théâtre-Royal-Français

Jeudi 2 janvier 1845. — (Représentation N° 93.)

La Fille du Régiment

opéra comique en deux actes, paroles de MM. de St-George et Cayard, musique de M. Desobry.

PAUVRE JACQUES

On commencera à SEPT heures.



A. DE GROOT,

Flouriste, au Prinsengracht, dans le bâtiment het Hoffe van Nieuwhoop.

a l'honneur d'annoncer que l'on peut se procurer chez lui, une très-belle collection de ROSIERS SUR TIGES, tous continuellement en fleurs, parmi lesquels des *Perpetuels*, *Bouillonnés*, *Nébittes*, etc., etc., dont il vient récemment, comme les années précédentes, de faire l'acquisition dans les environs de Paris.

Il n'exige de paiement que lorsque les ROSIERS sont en fleurs.

On trouve aussi chez lui de fort jolis bouquetiers pour bals, etc., disposés et garnis à l'instar du goût parisien ainsi que des camélias naturels et artificiels pour coiffure de bal.

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENS

imprimerie en taille-douce.

Weygand & Beuster, Musiciens et Fabricateurs de Musique à La Haye, ont l'honneur d'informer le Public qu'ils ont ouvert à Paris, à des prix très-modiques, un magasin de musique en taille-douce, Cartes de Visite et d'Adresse, Lettres de Change, etc., etc., et qu'ils ont toujours un grand assortiment de superbes Cartons glacés pour Cartes de Visite propres à imprimer en cartons d'or ou d'argent, au choix de ceux qui voudront bien les honorer de leur signature.

On trouve audit Magasin un GRAND DÉPÔT de Pianos carrés, Pianos consoles et Pianinos sortis des fabriques de Pape, de Paris, et de Vogel-sang, de Bruxelles, ainsi que les véritables Cordes de Naples.

On y trouve de même toutes les nouveautés qui ont rapport à leur état.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE, PLACE DE LA BOURSE.

UN JOUR DE LIBERTÉ,

comédie-vaudeville, en 5 actes, par M^{me} Ancelot.

Prix : 60 c. chez tous les libraires.

Cette jolie comédie, de l'auteur de *Mario et de l'Hôtel de Rambouillet* se joue, depuis quelques jours, dans les petits théâtres du grand siècle. Le style, dit le journal de Paris, est si élégant, comme les sentimens en sont élevés, qu'elle est une œuvre pleine de distinction et de goût.

La mise en scène est splendide, respicandissime, et en fin la pièce est jouée avec un ensemble parfait. Nous devons tout des éloges à la félicité, qui a mis de la partition dans le rôle de *Thérèse*; à Félix, qui a joué avec esprit dans celui de *Henry*; à Louis Boche, infiniment gracieuse dans le personnage de *Marie*, et à Paul Théry, qui est une élégante Duchesse de Chevreuse. Nous ne devons pas oublier aussi de mentionner les progrès de cette Marie Brésilienne.

ETRENNES DE LUXE A BON MARCHÉ

Argenture et Dorure de M. de Ruolz,

Boissieux, Delot et C^e.

Rue Neuve-Vivienne, 26, au coin de celle Feydeau à Paris.

Seule maison spéciale d'orfèvrerie mixte, dorée et argentée par les procédés de MM. de Ruolz et Elkneron. Tous les couverts sont marqués des poinçons B, D, et d'une balance garantissant 60 grammes d'argent par douzaine. Ceux contrefaits, quoiqu'ayant le même aspect, se détériorent promptement à l'usage.

Grand assortiment d'orfèvrerie, Services de Dessert en Vermeil; Réparation du vieux plaqué. — Ecrire franco.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 30 Décembre.

	Int.	26 déc.	OUVERT.	FERME.
Dette active	2 1/2	67 1/2	67 1/2	67 1/2
Dito dito	3	78	78	78
Dito dito	4	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Dito dito	5	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito des Indes	5	—	—	—
Dito dito	4 1/2	—	—	—
Dito ditto	4 1/2	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Syndicat	4 1/2	99 1/2	99 1/2	99 1/2
Dito	3 1/2	92	92	92
Société de Commerce	4	104	104	104
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	—	—
Act. du lac de Harlem	5	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 1/2	—	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Dito ditto 1823 & 1825	—	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
Certificats au ditto	6	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Dito inscriptions 1881 & 1893	6	100	100	100
Emprunt de 1840	4	92 1/2	92 1/2	92 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	91 1/2	91 1/2	91 1/2
Passive	5	—	—	—
Dette différée à Paris	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Desferad.	—	—	—	—
Ardoins	5	25	24 1/2	24 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	—
Dito métalliques	5	—	—	—
Dito ditto	2 1/2	—	—	—
France	—	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Emprunt à Londres 1833	—	—	—	—
Bresil	—	—	—	—
Id. Id. 1843	—	88	88	88
Portugal	—	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	60 1/2	60 1/2	60 1/2

Bien que la liquidation mensuelle ait donné lieu à beaucoup d'affaires dans les opérations en fonds hollandais, les cours de ces fonds n'ont présenté peu de varié. Les intégrales seules étaient plus demandées et trouvaient un placement facile en hausse.

Les opérations en fonds espagnols étaient fort actives. L'aspect du marché en ces fonds plus favorable. Des achats considérables ont été effectués en ceux de l'Espagne, et ce fonds a considérablement haussé.

Les opérations en fonds anglais étaient également plus actives. Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 1/2 %; Prêt à court terme 2 1/2 %; Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 %; Société de Commerce 14; Ardoins 24 1/2.

Bourse de Paris du 28 Décembre.

	Int.	26 déc.	OUVERT.	FERME.
Cinq pour cent	—	—	—	—
Trois pour cent	—	—	—	—
Emprunt Ardoins	—	—	36 1/2	37
Ann. différée	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Naples	—	—	6 1/2	6 1/2
Certificats Saturnat	—	—	88 80	—
Pays-Bas	—	—	—	—
Dette active	—	—	—	—
Ditto	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—
Ditto	—	—	—	—
Etats-Unis	—	—	—	—
Obligations de banque	—	—	—	—

Bourse de Londres du 28 Décembre.

3% Cons. 100 1/2; — 2 1/2% Holl. 64 1/2; — 5% Ind. 97 1/2; — Esp. 5% 27 1/2; — Id. 3% 38, 38 1/2; — Portug. 60, 61; — Rentes 115, 120.

Bourse d'Amers du 30 Décembre.

Métalliques, 5% — Naples 5% — Ardoins 5% 24 1/2 P. — Dette différée ancien 8% — Dito 5% — Lots de Hesse, 72 P. — Cours après la Bourse (2 1/2 heures) Ard. 24 1/2 A.

Bourse de Vienne du 20 Décembre.

Métalliques, 5% 111 1/2; — Dito, 4% 100 1/2; — Dito, 3% 78 1/2; — Lots de 1834; — Actions de la Banque 1858.

PÉRIODE D'HIVER.

Heures de départ du Chemin de fer Hollandais.

D'Amsterdam à La Haye.

D'AMSTERDAM.	DE HALV-WEG.	DE HAREN.	DE VOOR-LENDAM.	DE VRIJENBURG.	DE RIJN-GENEGEN.	DE WAR-HELD.	DE LEIDE.	DE VOOR-SCHOTEN.	DE HAREN.	HEURE D'ARRIVÉE A LA HAYE.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 30	8 46	9 5	9 19	9 30	9 41	9 51	10 2	10 13	10 31	11
1	1	1 30	1 53	2 19	2 29	2 39	2 49	2 59	3 17	3 45
4 30	4 46	5 5	5 19	5 30	5 41	5 51	6 2	6 13	6 31	7 30
7 30	8 46	9 5	9 19	9 30	9 41	9 51	10 2	10 13	10 31	11

De La Haye à Amsterdam.

DE LA HAYE.	DE VOOR-SCHOTEN.	DE LEIDE.	DE WAR-HOLD.	DE RIJN-GENEGEN.	DE VRIJENBURG.	DE WAR-HELD.	DE LEIDE.	DE HAREN.	DE HAREN.	HEURE D'ARRIVÉE A AMSTERDAM.
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 15	8 34	8 49	8 56	9 6	9 19	9 29	9 47	10 2	10 7	11
12 45	1 13	1 18	1 40	1 53	2 19	2 29	2 39	2 49	2 59	3 45
4 15	4 34	4 47	4 54	5 4	5 17	5 26	5 44	5 59	6 17	7 30
7 15	7 34	7 46	7 53	8 2	8 15	8 24	8 42	8 57	9 15	10 30

LA HAYE, chez Léopold Lehenberg; Lugs Nieuwaart.

Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schooneveld, et F. J. Beersteeg; et à Rotterdam, chez S. van Rijn Sneek, Hoofdeling.